

calculable et surpasse celui de toutes les créatures, y compris tous les hommes qui ont été, qui sont et qui seront. » Permetts-moi d'ajouter à ces témoignages le remarquable passage suivant, de Cornélius-à-Lapide, qui résume le sentiment des saints Pères, et qui, en même temps, appuie la doctrine de ceux qui enseignent que l'Incarnation du Verbe est un décret indépendant du péché originel.

Voici ce passage :

« Le nombre des anges est très grand. Si quelqu'un a cent brebis, dit Jésus-Christ, et qu'une d'elles se soit égarée, ne laisse-t-il pas les quatre-vingt-dix-neuf autres sur la montagne, et ne va-t-il pas chercher celle qui est égarée ? (*Matt. XVIII, 12.*) Par les quatre-vingt-dix-neuf brebis, les saints Pères entendent les anges qui ont persévéré ; par la brebis perdue ils entendent le genre humain. Combien donc est grand le nombre des anges, puisqu'ils sont comparés aux quatre-vingt-dix-neuf brebis !

« Les anges sont aussi les brebis du Fils de l'homme. Il est leur sauveur et non leur rédempteur, comme il l'est des hommes, parceque les anges n'ont pas péché. Mais il a mérité aux anges toutes les grâces qu'ils ont reçues et toute leur gloire, c'est-à-dire leur élection, leur prédestination, leur vocation, tous les secours suffisants, prévenants, concomitants, efficaces ; il est le principe de leur mérite et de l'augmentation de leur grâce et de leur gloire. Les anges ayant une foi vive au Verbe fait homme, ont été justifiés par cette foi. Ainsi parlent les théologiens. »

Les anges sont de pures intelligences, plus parfaites que l'homme, divisés en trois hiérarchies, dont chacune se subdivise en trois ordres ou chœurs. La première hiérarchie se compose des trois ordres suivants : les Séraphins, les Chérubins et les Trônes ; dans la seconde sont les Dominations, les Vertus et les Puissances ; enfin dans la troisième : les Principautés, les Archanges et les Anges.

« La première hiérarchie, dit saint Thomas, contemple les raisons des choses en Dieu lui-même ; la seconde les contemple dans les causes universelles ; la troisième, dans la détermination de ces causes aux effets particuliers. (*S. Th. Ia. Q. CXXIII, art. VI.*)

On appelle ceux de la première hiérarchie *Anges assistants aux trônes de Dieu* ; on peut les comparer aux grands officiers des cours souveraines de ce monde. Les uns peuvent entrer familièrement chez le prince, sans être annoncés ; ce sont les Trônes. D'autres ont de plus le privilège de connaître les secrets du monarque ; ce sont les Chérubins. Et les plus favorisés sont ses